

Entreprises : vos principales échéances du mois



Par **[Bercy Infos](#)** , le 27/12/2024 - **[Gérer son entreprise Fiscalité](#)**

L'année est marquée par plusieurs dates clés pour les entreprises. Paiement de la TVA et de l'impôt sur les sociétés, déclaration sociale nominative... Pour vous aider à y voir plus clair, retrouvez les principales échéances fiscales et sociales du mois.

Vos échéances du mois de janvier

6 janvier

Prélèvement à la source-DSN



Date limite pour la **[télédéclaration de la déclaration Sociale Nominative \(DSN\)](#)** et le télépaiement de décembre 2024 pour les entreprises de 50 salariés et plus.

10 janvier

Prélèvement à la source- PASRAU

Date limite pour la **télédéclaration PASRAU (revenus de remplacement)** et le télépaiement (paiement mensuel et option de paiement trimestriel) de décembre 2024.

13 janvier

Entreprises soumises à la TVA

- date limite de dépôt de la DES (déclaration européenne de services) pour les opérations intracommunautaires réalisées en décembre 2024.
 - date limite de dépôt de l'état récapitulatif des clients pour les opérations intracommunautaires réalisées en décembre 2024.
-

15 janvier

- **Taxe sur les conventions d'assurances**
- 

La taxe due doit être télédéclarée et télépayée avec le **formulaire n°2787-SD** au titre des primes émises, des conventions conclues et des sommes échues au cours du mois de décembre 2024

- **Taxe sur les salaires**

Date limite de télédéclaration annuelle portant liquidation et régularisation de la



taxe sur les salaires avec le **formulaire n° 2502-SD** pour les rémunérations versées au titre de l'année 2024. Cette déclaration intègre la taxe concernant les salaires payés en décembre 2024 (redevables mensuels) ou les salaires payés au cours du dernier trimestre 2024 (redevables trimestriels).

- **Prélèvement à la sources-DSN**



Date limite pour la **télédéclaration de la déclaration Sociale Nominative (DSN)** de décembre 2024 (**entreprises de moins de 50 salariés**) et le télépaiement (paiement mensuel et option de paiement trimestriel).

- **Prélèvement et retenues à la source sur les revenus de capitaux mobiliers (RCM)**

Date limite de :

- dépôt de la déclaration de retenue à la source sur les revenus des obligations et autres titres d'emprunt négociables relative au mois de décembre 2024 avec le



formulaire n° 2753-SD

- dépôt de la déclaration relative au mois de décembre 2024 concernant les prélèvements et retenues à la source sur les revenus de capitaux mobiliers avec le



formulaire n° 2777-SD

- **Taxe sur les véhicules de tourisme (taxe sur les émissions de dioxyde de carbone ; taxe sur l'ancienneté des véhicules)**

Entre le 15 janvier 2025 et le 27 janvier 2025 :

- Si l'entreprise relève d'un régime réel d'imposition : les taxes seront télédéclarées



et télépayées sur **l'annexe n° 3310 A** à la déclaration de la TVA de décembre ou du quatrième trimestre civil.

- Si l'entreprise n'est pas redevable de la TVA : les taxes seront télédéclarées et

<

télépayées sur **l'annexe n° 3310 A** à la déclaration de TVA.

- **TVA régime réel normal d'imposition**

Entre les 15 et 24 janvier 2025, dépôt et paiement de la déclaration mensuelle ou trimestrielle de TVA à la date figurant dans votre espace professionnel.

27 janvier

- **Taxe annuelle à l'essieu**

<

Dépôt et paiement de **l'annexe 3310 A** pour les redevables au régime réel normal de TVA à la date de dépôt de la déclaration de TVA figurant dans votre espace professionnel.

- **Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) avec exercice clos le 30 septembre 2024**

Date limite de télépaiement du solde de l'IS, de la contribution sociale sur l'IS de

<

3,3 % à l'aide du relevé de solde avec **le formulaire n° 2572** .

- **Taxe intérieure de consommation (TIC) pour les déclarations mensuelles et trimestrielles**



Date limite de dépôt de la **déclaration n°2040-TIC** mensuelle ou trimestrielle pour la TICFE, trimestrielle pour la TICGN et la TICC en rythme trimestriel.

31 janvier

- **Taxe intérieure de consommation (TIC) pour la déclaration annuelle**



Date limite de dépôt de la **déclaration annuelle n°2040-TIC** pour les redevables de TICC en rythme annuel.

- **TVA - franchise en base**

Date limite d'option pour le paiement de la TVA à partir du 1er janvier 2025 pour les entreprises bénéficiant de la franchise en base (article 293 F du CGI).

- **Entreprises dont l'exercice est clos le 31 octobre 2024**

Date limite de souscription de :



- **la déclaration de résultats** avec le **formulaire n° 2065** et ses annexes (impôt sur les sociétés). Un délai supplémentaire de 15 jours calendaires est accordé aux utilisateurs des téléprocédures ;
- **la déclaration de retenue à la source** n° 2754 pour les entreprises étrangères exploitant un établissement stable en France ;
- **la télédéclaration annuelle** n° CA12 E (TVA - régime simplifié).



A SAVOIR

Cet article a été conçu pour aider les entreprises à retrouver leurs principales échéances, et n'a donc pas vocation à être exhaustif. Pour retrouver l'intégralité des échéances fiscales, consultez le [calendrier fiscal sur](#)

<

[impots.gouv.fr](#), et rendez-vous sur [le site de l'Urssaf pour les échéances](#)

<

[sociales](#) .

Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

- Indépendants : comprendre la déclaration sociale et fiscale unique
- Micro-entrepreneurs : comment déclarer vos revenus ?
- Entreprises : quels impôts devez-vous payer en ligne ?
- Impôts locaux : lesquels concernent votre entreprise ?

En savoir plus sur les principales échéances et déclarations des entreprises

<

- Le calendrier fiscal [*sur impots.gouv.fr*](#)

<

- La déclaration sociale nominative [*sur entreprendre-service.public.fr*](#)

<

- Déclarer vos salariés [*sur entreprendre-service.public.fr*](#)

<

- Gérer votre entreprise [*sur urssaf.fr*](#)

- Comment payer ses cotisations lorsque l'on est micro-entrepreneur (auto-
<

entrepreneur) ? *sur bpi.france-creation.fr*

Thématiques : [Gérer son entreprise](#) | [Fiscalité](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque jeudi avec la lettre Bercy infos Entreprises, recevez les toutes les dernières actus fiscales, comptables RH et financières... utiles à la gestion de votre activité.

Je m'abonne à Bercy infos Entreprises

exemple : nom.prenom@domaine.com

Je m'abonne

Je consens à ce que mon adresse email soit utilisée afin de recevoir les lettres de Bercy infos. [Consulter notre politique de confidentialité](#)